

Affaire suivie par
 Nathalie Jailloux
 03.85.22.55.51
 nathalie.jailloux@ac-dijon.fr

SIGNALEMENT D'ABSENTEISME

adressé à l'IA-DASEN par le directeur d'école, s/c de l'IE
 en charge de la circonscription
 pour le mois de

1^{er} signalement suite

A retourner à l'inspection académique **AVANT LE 15 DU MOIS SUIVANT**. Joindre un relevé des absences arrêté au 30 ou 31 du mois et une copie des bulletins scolaires si nécessaire.

L'ETABLISSEMENT

Numéro établissement :

Nom :

Téléphone :

Signalement effectué par Mme / M.
 en sa qualité de

Date du signalement : / /

L'ELEVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Classe :

Sexe : M F

Nom, prénom et adresse des responsables légaux :
 (si les parents sont séparés, faire figurer les deux adresses)

PRECISIONS SUR LE SIGNALEMENT

Nombre de ½ journées d'absence non justifiées :

Nombre de ½ journées d'absence justifiées mais nombreuses ou abusives :

Pour cet absentéisme, l'élève a-t-il été reçu par

le/la médecin

Oui Non

l'infirmier/ère scolaire

Oui Non

Rencontre (enseignants, psyEN, famille...)	Accompagnements proposés (suivi éducatif, orientation CDO, MDPH...)
Démarches engagées (IP...)	RV non honorés et solutions refusées
Autres éléments à signaler ou suggestions	
Une fois que toutes les démarches ont été tentées, une convocation exceptionnelle des parents à la DSDEN vous paraît-elle nécessaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, explicitez-en l'objectif et indiquez les conclusions du GPDS : (si une information préoccupante ou un suivi social est en cours, la convocation interviendra à l'issue du suivi).	Visa de l'IE